Rives du Rhône

ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE 1990-2020

CHAPITRE 1
ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL
PAGE 8

CHAPITRE 2
ÉVOLUTION DES ESPACES ARTIFICIALISÉS
PAGE 12

CHAPITRE 3
ÉVOLUTION DES ESPACES AGRICOLES
PAGE 24

CHAPITRE 4
ÉVOLUTION DES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS
PAGE 30

ANNEXE
NOMENCLATURE UTILISÉE DANS LA BD OCCSOL - PAGE 34

LES ÉLÉMENTS ANALYSÉS ICI

CODES DANS LA NOMENCLATURE DE LA BD OCCSOL	
Code 1	Espaces urbains et artificialisés : ensemble des espaces n'ayant pas de vocation agricole, naturelle ou forestière
Codes 11 et 12	Zones urbaines à vocation d'habitat ou mixte (dominante habitat)
Code 14	Zones à vocation économique : industrie, artisanat, commerce, tertiaire, infrastructures portuaires et fluviales, exploitations agricoles, installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaine
Codes 141, 142, 143, 144, 145	Zones à vocation économique hors exploitations agricoles et installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaine
Codes 13, 15, 16, 17	Autres espaces artificialisés (équipements publics, routes, chantiers, parcs…)
Code 18	Espaces de transition. Ces espaces ne sont pas nécessairement artificialisés (délaissés, terrains vagues) mais n'ont pas de valeur agricole, naturelle ou forestière
Code 2	Espaces agricoles
Code 221	Vergers et petits fruits
Code 222	Vigne
Code 223	Maraîchage, cultures sous serre, horticulture
Code 3	Forêt
Code 4	Espaces naturels

Attention, pour l'année 1990, les classes 2, 3 et 4 n'ont pas été déclinées en niveau 3.

RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE

Cette analyse s'appuie sur la base de données d'occupation du sol (BD OccSol) du Syndicat Mixte des Rives du Rhône.

Cette base de données, réalisée en 2010 et mise à jour régulièrement depuis (dernière actualisation en 2021 sur la base de l'orthophotographie 2020 du SMRR). Elle permet au territoire de disposer d'une donnée de qualité permettant de suivre l'évolution de l'occupation du sol sur les 30 dernières années.

Les années de disponibilité des couches d'occupation du sol sont 1990, 2000, 2009, 2015 et 2020.

Nomenclature : la BD OccSol est basée sur 3 niveaux d'information

- Niveau 1 : 4 classes (Artificialisé, Agricole, Forestier, Naturel)
- Niveau 2 : 17 classes (déclinaison des 4 classes de niveau 1)
- Niveau 3 : 52 classes (déclinaison des 17 classes de niveau 2)

Chaque classe d'occupation du sol se voit attribuer un numéro unique.

Le niveau de précision de la BD OccSol pris en compte correspond à tout type d'occupation d'une surface d'au moins 300 m².

La BD OccSol est réalisée à partir de traitements manuels des orthophotos aux différentes dates et avec le croisement d'autres données disponibles (bases de données thématiques, google street view…).

L'ARTIFICIALISATION

+30 %

Augmentation des espaces artificialisés entre 1990 (4 737,89 ha) et 2020 (6 164,12 ha), soit une augmentation de 1 426,2 ha

-41,3 ha/an

Baisse du rythme d'artificialisation annuel moyen entre 2015 et 2020 (26,5 ha/an) par rapport à la période 2009-2015 (67,8 ha/an)

87 %

Part de l'artificialisation qui s'est faite au détriment de l'agriculture depuis 1990

TRAJECTOIRE VERS LE ZAN*

427,1 ha

Surfaces artificialisées au cours des 10 dernières années (2010-2020)

236,1 ha

Surfaces maximum pouvant être artificialisées sur les 10 prochaines années pour réduire l'artificialisation de 50 %

-61 %

Diminution de l'artificialisation sur la période 2015-2020 (132,6 ha) par rapport à la période 2010-2015 (339,6 ha).
Une dynamique qui met le territoire sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de réduction de l'artificialisation fixés dans la loi climat et résilience

À l'échelle nationale, entre 2010-2015 et 2015-2019, la consommation annuelle moyenne d'espaces agricoles, naturels et forestiers a baissé de 22,6 %.
Source : Portail de l'artificialisation du CEREMA. Attention, la méthodologie utilisée n'étant pas la même, la comparaison entre Entre Bièvre et Rhône et le niveau national est à prendre avec précaution.

*Zéro Artificialisation Nette

LES ESPACES À VOCATION D'HABITAT

37 à 74 %

Part que représente l'habitat dans l'artificialisation globale selon les périodes depuis 1990

-34 %

Baisse du rythme annuel moyen de l'artificialisation à vocation d'habitat entre 2015 et 2020 (16,7ha/an) par rapport à la période 2009-2015 (25,2 ha/an)

20,2

Nombre de logements supplémentaires pour chaque hectare artificialisé à vocation d'habitat entre 2015 et 2020 contre seulement 16,1 entre 2009 et 2015. Cela est notamment lié à la mise en compatibilité des PLU avec le Scot

Part que représente l'habitat dans l'artificialisation entre 2009 et 2019 : 68 % à l'échelle française.
Source : Portail de l'artificialisation du CEREMA.

LES ESPACES À VOCATION ÉCONOMIQUE*

20 %

Part que représente l'économie dans les surfaces artificialisées du territoire en 2020

38 %

Part que représente l'économie dans l'artificialisation globale entre 2015 et 2020, en augmentation constante depuis 1990-2000 où elle ne représentait que 13 %

10,1 ha/an

Rythme d'artificialisation annuel moyen dû à l'économie entre 2015 et 2020, en baisse par rapport à 2009-2015 (15,5 ha/an)

Part que représente l'économie dans l'artificialisation entre 2009 et 2019 : 26 % à l'échelle française.
Source : Portail de l'artificialisation du CEREMA.

*Artisanat, industrie, commerce, tertiaire, infrastructures portuaires et fluviales, exploitations agricoles, installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaine

À RETENIR

LES ESPACES AGRICOLES

-8,7 %

(2 231,6 ha)
Perte d'espaces agricoles entre 1990 et 2020

÷5

Division du rythme annuel moyen de la perte d'espaces agricoles entre 2015 et 2020 (-14 ha/an) par rapport à la période 2009-2015 (-68,4 ha/an)

56,9 %

Part du territoire d'Entre Bièvre et Rhône couvert par des espaces agricoles en 2020

88 %

Perte d'espaces agricoles entre 2015 et 2020 qui se font au profit de l'artificialisation alors que 74 % de la perte se faisait au profit des espaces forestiers et naturels entre 1990 et 2000

1/3

Part des vergers des Rives du Rhône qui se trouvent sur Entre Bièvre et Rhône.

45 %

Part des nouvelles surfaces de culture sous serre et maraichage sur les Rives du Rhône entre 2015 et 2020 qui l'ont été sur Entre Bièvre et Rhône

1 secteur sur 6

Le secteur du Piémont de Bonnevaux (+ 1,3 ha/an) a vu ses surfaces agricoles progresser entre 2015 et 2020

42 %

Part des cultures sous serres et maraichages des Rives du Rhône qui se trouvent sur Entre Bièvre et Rhône en 2020

LES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS

+24,8 ha/an

Gain d'espaces forestiers entre 1990 et 2020. Toutefois les forêts ont reculé de -10,3 ha/an entre 2015 et 2020

+ 2 ha/an

Gain d'espaces naturels entre 1990 et 2020

26 %

Part du territoire d'Entre Bièvre et Rhône couvert par des forêts en 2020

LES SECTEURS DÉFINIS DANS LE SCOT

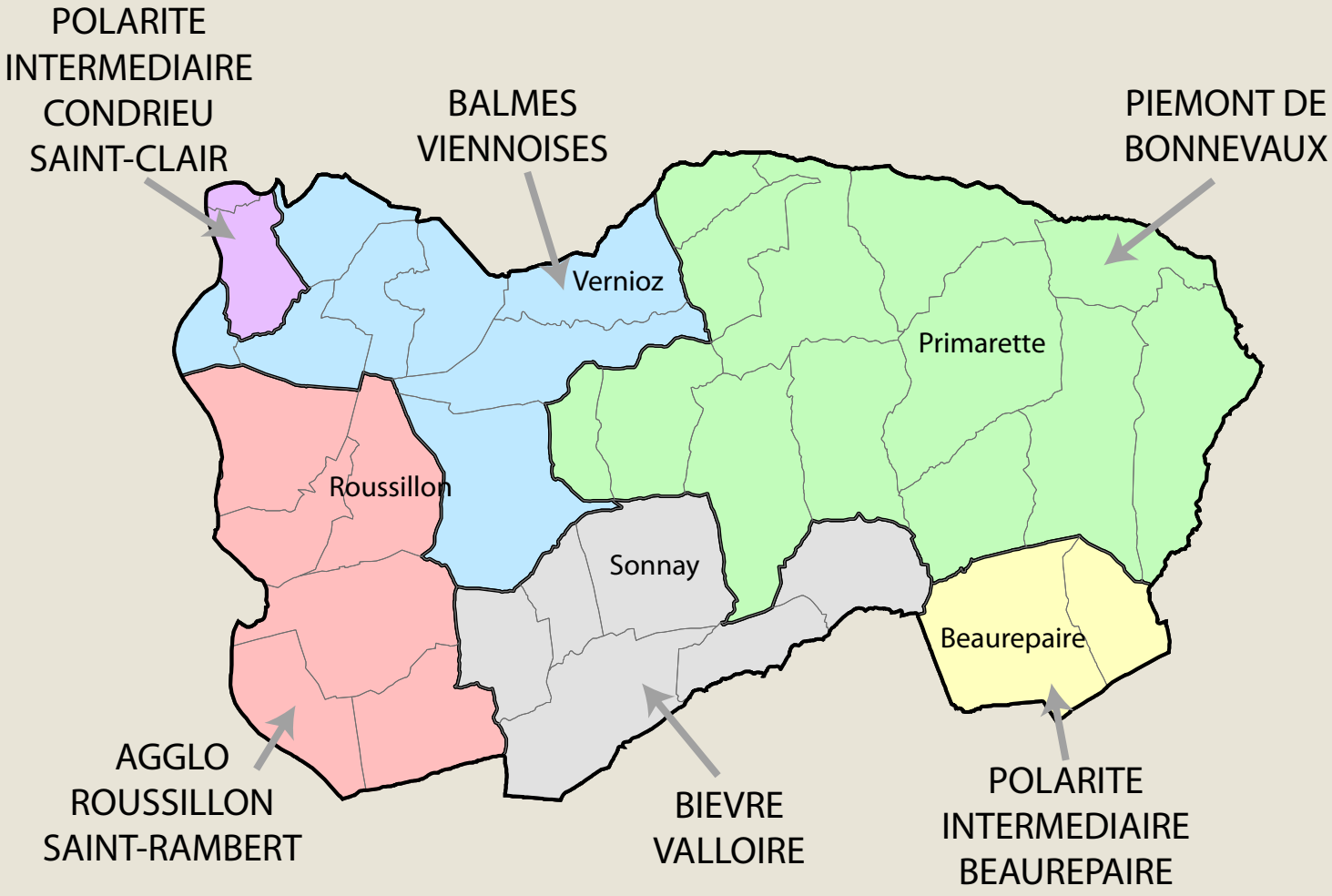

Le Scot des Rives du Rhône a défini des secteurs regroupant des communes ayant des caractéristiques et enjeux similaires. Les objectifs définis dans le Scot en termes de production de logements, de densités et d'accueil de population ont été adaptés sur chaque secteur en fonction des emplois et services présents, des enjeux paysagers, agricoles, de ressource en eau... Ces objectifs ayant un impact sur l'artificialisation future et les espaces naturels, agricoles et forestiers, il a été décidé de réaliser l'analyse de l'évolution de l'occupation du sol à l'échelle de ces secteurs en plus des échelles Rives du Rhône et EPCI.

OCCUPATION DU SOL EN 2020 SUR LES RIVES DU RHÔNE

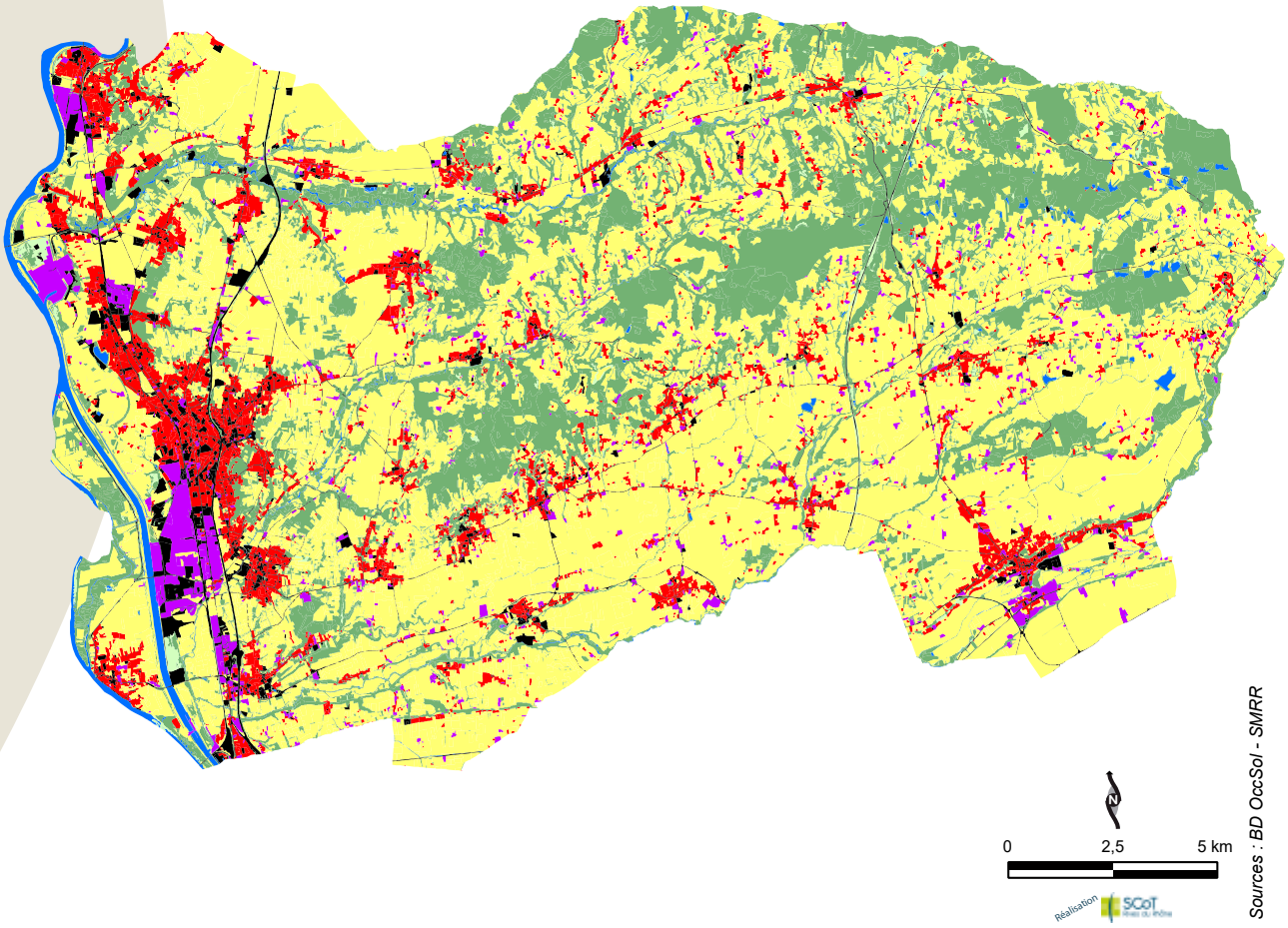

Occupation du sol en 2020 - surfaces en ha et part du territoire concerné

Espaces urbains / artificialisés
6 164,1 ha

Dont :

- *Espaces d'habitat / mixtes*
  3 555,4 ha (8,6 %)
- *Espaces économiques*
  1 246,5 ha (3 %)
- *Autres espaces artificialisés*
  1 362,3 ha (3,3 %)

Espaces agricoles
23 390,5 ha (56,9 %)

Espaces forestiers
10 684,2 ha (26 %)

Espaces naturels (en bleu, espaces en eau) - 867,9 ha (2,1 %)

Autres espaces artificialisés : équipements publics, parcs, chantiers, routes,...

CHAPITRE 1

ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL

SURFACES EN HA

	Artificialisé (1xx)	Agricole (2xx)	Forêt (3xx)	Naturel (4xx)
1990	4 737,89	25 22,13	9 938,78	807,93
2000	4 970,38	24 669,29	10 610,01	857,04
2009	5 624,06	23 870,84	10 800,31	811,52
2015	6 031,54	23 460,6	10 735,95	878,63
2020	6 164,12	23 390,52	10 684,22	867,87

ÉVOLUTION MOYENNE EN HA PAR AN

	Artificialisé (1xx)	Agricole (2xx)	Forêt (3xx)	Naturel (4xx)
1990 à 2000	23,2	-95,3	67,1	4,9
2000 à 2009	72,6	-88,7	21,1	-5,1
2009 à 2015	67,9	-68,4	-10,7	11,2
2015 à 2020	26,5	-14,0	-10,3	-2,2
2009 à 2020 (période d'analyse pour le ZAN)	**49,1**	**-43,7**	**-10,6**	**5,1**

OCCUPATION DU SOL PAR ANNÉE

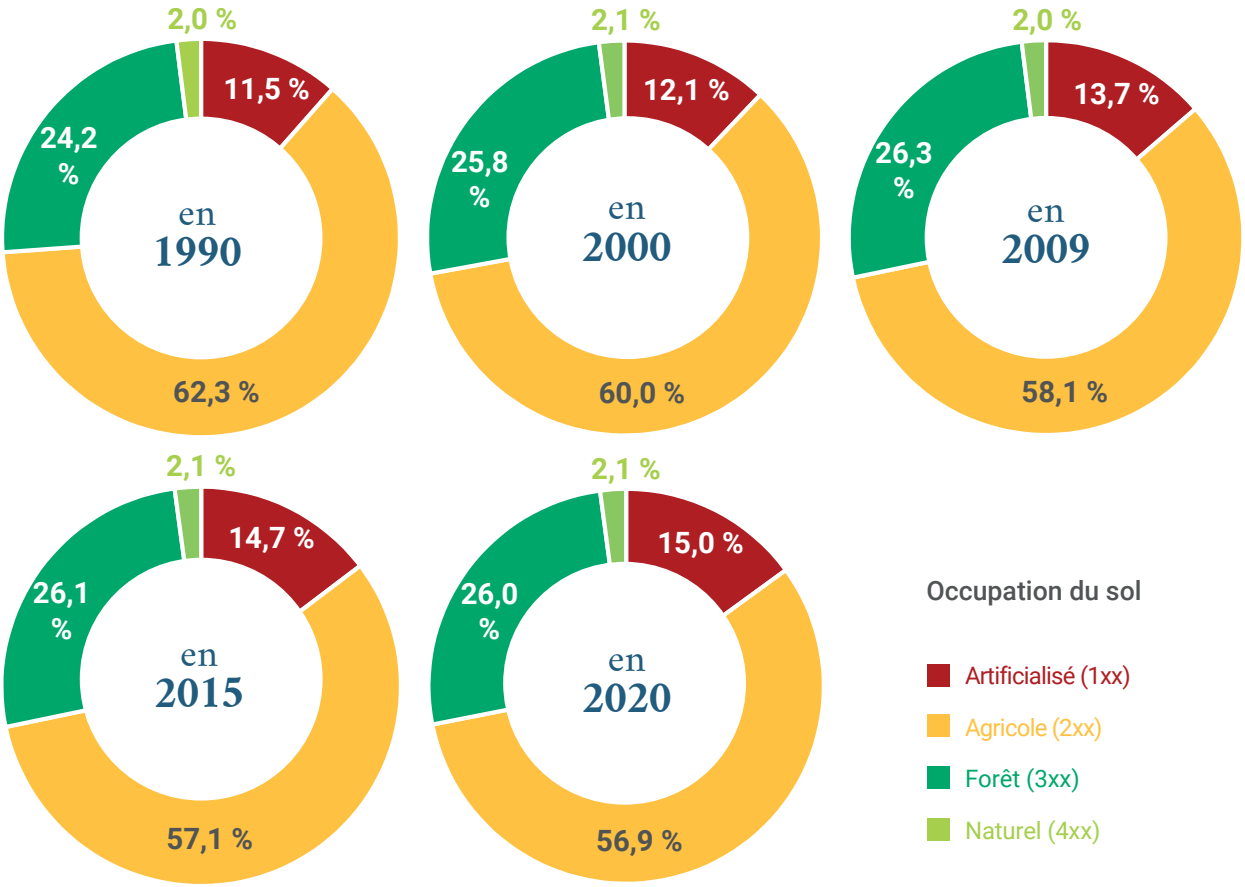

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

	1990	2000 (estimée)	2009	2015	2020 (estimée)
Population	51 659	56 777	64 504	67 334	68 516
Logements	20 969	23 215	27 749	30 190	31 880
Emplois	non disponible	84 881	93 118	93 369	94 440

POUR LES ESPACES URBAINS ET ARTIFICIALISÉS

- Sur Entre Bièvre et Rhône, l'artificialisation progresse d'année en année. L'EPCI a un rythme d'artificialisation du même ordre que ce qui s'observe en moyenne à l'échelle des Rives du Rhône avec une progression d'environ 30 % (1 426,2 ha) des espaces artificialisés en 30 ans entre 1990 (4 737,9 ha artificialisés) et 2020 (6 164,1 ha artificialisés).
- Entre 1990 et 2020, 26 % des surfaces artificialisées à l'échelle des Rives du Rhône l'ont été sur Entre Bièvre et Rhône.
- Un rythme d'artificialisation qui a fortement diminué au cours des 5 dernières années (2015-2020) par rapport aux tendances observées précédemment, notamment entre 2000 et 2015 :
    - Une baisse de 61 à 63 % du rythme d'artificialisation entre 2015 et 2020 (26,5 ha/an) par rapport aux périodes 2000-2009 (72,6 ha/an) et 2009-2015 (67,9 ha/an), soit une baisse légèrement plus importante qu'à l'échelle du SMRR.
    - Un rythme d'artificialisation presque 2 fois moindre sur la période 2015-2020 (26,5 ha/an) qu'en moyenne sur les 30 dernières années – 1990-2020 – (47,5 ha/an).
- Cette tendance favorable depuis le milieu des années 2010 est notamment le résultat de l'application du Scot et de la mise en compatibilité des PLU.

Rappel

La progression sur les Rives du Rhône entre 1990 et 2020 a été d'environ 30 %, avec un gain de 5 461 ha de surfaces artificialisées

En 2020

Les surfaces artificialisées sur Entre Bièvre et Rhône représentent 26 % des surfaces artificialisées des Rives du Rhône.

POUR LES ESPACES AGRICOLES

- Une baisse constante des surfaces agricoles d'année en année avec une perte d'environ 8,7 % (2 231,6 ha) d'espaces agricoles en 30 ans entre 1990 (25 622,1 ha) et 2020 (23 390,5 ha), soit dans des proportions plus importantes qu'à l'échelle des Rives du Rhône (- 7 % d'espaces agricoles en 30 ans).
- Mais un rythme de perte d'espaces agricoles qui diminue d'année en année. Les espaces agricoles ont ainsi diminué 9 fois moins vite entre 2015 et 2020 (- 14 ha/an en moyenne) qu'entre 2000 et 2009 (- 88,7 ha/an) et 5 fois moins vite entre 2015 et 2020 qu'entre 2009 et 2015 (-68,4 ha/an). Cette diminution est toutefois moins forte qu'à l'échelle des Rives du Rhône.
- En 2020, les surfaces agricoles occupent 56,9 % d'Entre Bièvre et Rhône, soit plus qu'à l'échelle des Rives du Rhône (50 %).

Rappel

Le rythme de pertes d'espaces agricoles à l'échelle des Rives du Rhône a diminué 14 fois moins vite entre 2015 et 2020 qu'entre 2009-2015 et 8 fois moins vite qu'entre 2000-2009.

POUR LES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS

- Après une progression importante entre 1990 et 2000 (+ 671,2 ha soit + 67,1 ha/an), la forêt est en recul sur le territoire d'Entre Bièvre et Rhône depuis 2009 (- 10,7 ha/an entre 2009 et 2015 et – 10,3 ha/an entre 2015 et 2020).
- Depuis 1990, la forêt représente un peu plus du quart de la surface d'Entre Bièvre et Rhône soit moins qu'à l'échelle des Rives du Rhône (un peu plus du tiers).
- Les espaces naturels sont en baisse sur la période 2015-2020 avec une perte d'environ 2,2 ha/an en moyenne, soit une tendance identique à celle des Rives du Rhône. Toutefois, en 30 ans, les espaces naturels ont progressé d'environ 2 ha/an en moyenne.

CHAPITRE 2

ÉVOLUTION DES ESPACES ARTIFICIALISÉS

ESPACES ARTIFICIALISÉS

Code nomenclature BD OccSol	Correspondance dans l'analyse
11x, 12x	Secteurs artificialisés à vocation principale d'habitat ou mixte
14x	Secteurs artificialisés à vocation économique (industrie, artisanat, commerce, tertiaire, infrastructures portuaires et fluviales, exploitations agricoles, installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaine)
13x, 15x, 16x, 17x	Autres espaces artificialisés (réseaux et équipements de transports, bâtiments publics, zones de loisirs, parcs urbains, carrières, décharges, chantiers)
18x	Espaces urbains de transition : espaces sans vocation agricole, forestière ou naturelle mais n'ayant pas de vocation urbaine définie (délaissés, terrains vagues…)

À noter pour le code 14x, les chiffres sont aussi donnés pour les secteurs à vocation économique en enlevant les exploitations agricoles (code 146) et les installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaine (code 147).

Les chiffres de population, nombre de logements et d'emplois sont basés sur les données des recensements de l'INSEE avec des prolongations de tendances pour les années non disponibles (2000, 2020).

SURFACES EN HA

	Artificialisé (1xx)	**dont Habitat** (11x, 12x)	**dont Économie** (14x)	***dont dans la classe économie : économie sans exploitations agricoles et installations énergétiques et traitement*** *(141, 142, 143, 144, 145)*	**dont Autres artificialisés** (13x, 15x, 16x, 17x)	**dont Espaces de transition** (181)
1990	4 737,89	2 721,52	940,78	*Non disponible*	956,7	118,89
2000	4 970,38	2 837	971,37	*523,81*	1 009,46	152,54
2009	5 624,06	3 320,45	1 103,01	*614,37*	1 013,12	187,48
2015	6 031,54	3 471,91	1 195,95	*661,67*	1 059,09	304,58
2020	6 164,12	3 555,42	1 246,46	*696,29*	1 077,12	285,13

ÉVOLUTION MOYENNE EN HA PAR AN

	Artificialisé (1xx)	**Habitat** (11x, 12x)	**Économie** (14x)	*dont économie sans exploitations agricoles et installations énergétiques et traitement (141, 142, 143, 144, 145)*	**Autres artificialisés** (13x, 15x, 16x, 17x)	**Espaces de transition** (181)
1990-2000	23,2	11,5	3,1	*Non disponible*	5,3	3,4
2000-2009	72,6	53,7	14,6	*10,1*	0,4	3,9
2009-2015	67,9	25,2	15,5	*7,9*	7,7	19,5
2015-2020	26,5	16,7	10,1	*6,9*	3,6	-3,9
2009-2020 (période d'analyse pour le ZAN)	**49,1**	**21,4**	**13,0**	***7,4***	**5,8**	**8,9**

ÉVOLUTION DE L'ARTIFICIALISATION MOYENNE EN HA PAR AN PAR EPCI (POUR RAPPEL)

	Annonay Rhône Agglo	**Vienne Condrieu Agglomération**	**Entre Bièvre et Rhône**	**Porte de DrômArdèche**	**Pilat Rhodanien**	**Val d'Ay**
1990-2000	47,8	25,0	23,3	26,8	9,0	8,1
2000-2009	47,1	47,9	72,6	49,6	13,4	8,3
2009-2015	32,9	54,1	67,9	61,9	9,5	10,4
2015-2020	23,7	18,7	26,5	22,5	4,6	3,1
2009-2020	**28,7**	**38,0**	**49,1**	**44,0**	**7,3**	**7,1**

ÉVOLUTION DES ESPACES ARTIFICIALISÉS SUR LES RIVES DU RHÔNE

ENTRE 1990 ET 2000

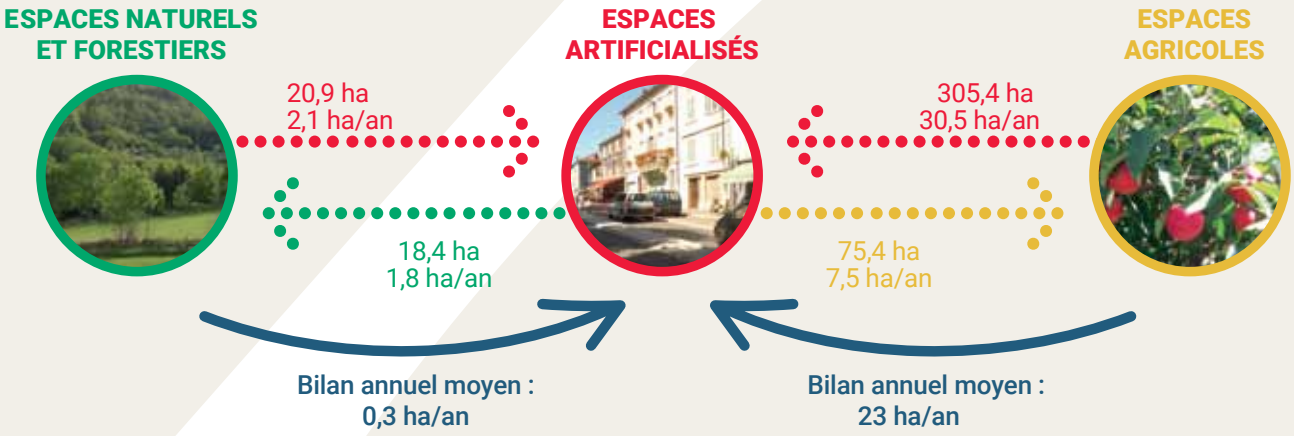

ENTRE 2000 ET 2009

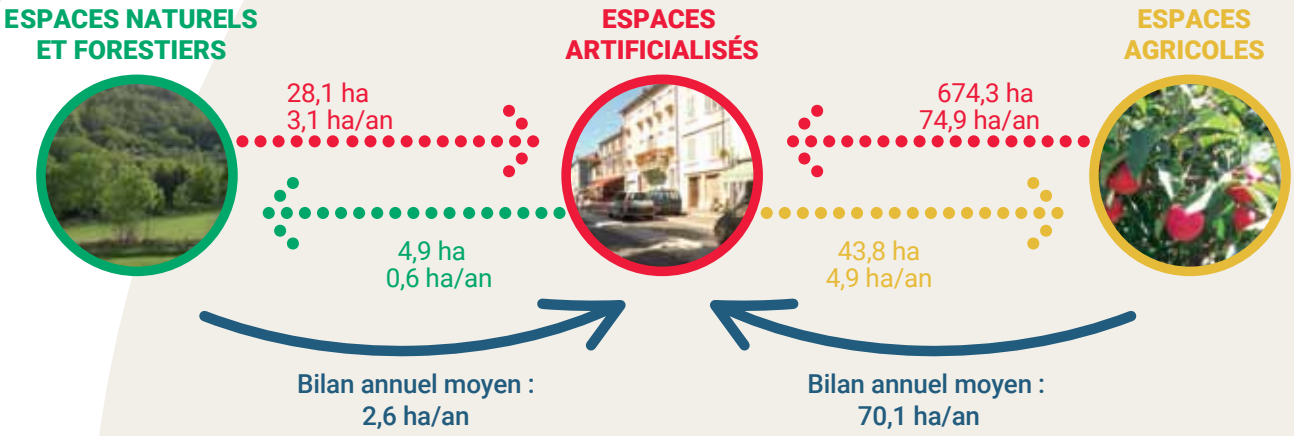

ENTRE 2009 ET 2015

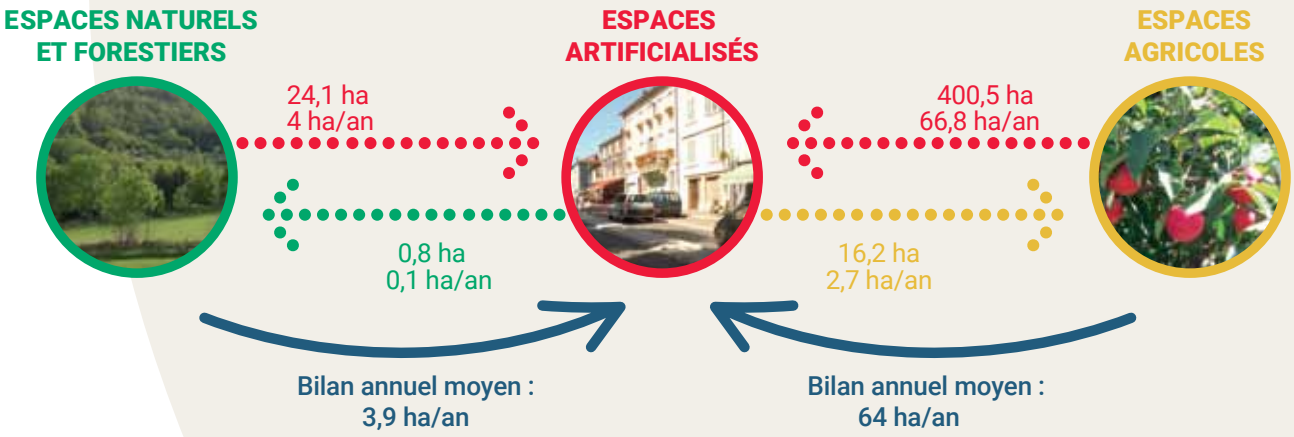

ENTRE 2015 ET 2020

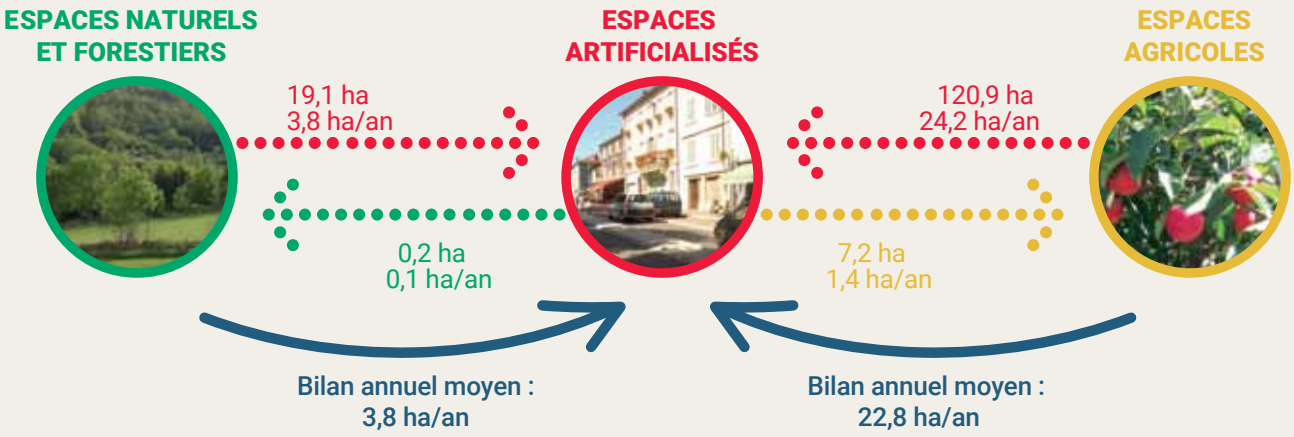

ENTRE 2009 ET 2020

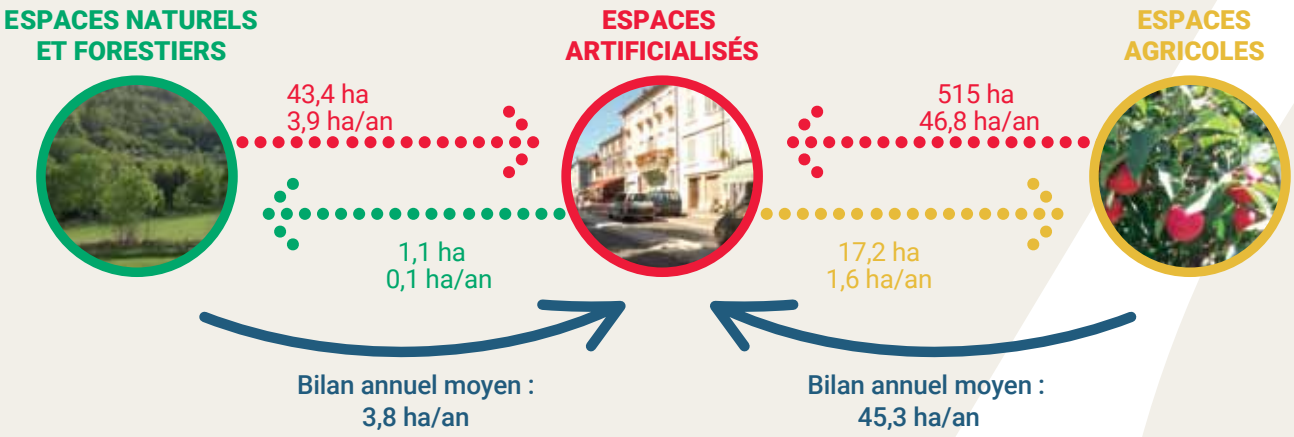

POUR L'ENSEMBLE DES ESPACES ARTIFICIALISÉS

Part des espaces artificialisés en 2020 par EPCI à l'échelle des Rives du Rhône

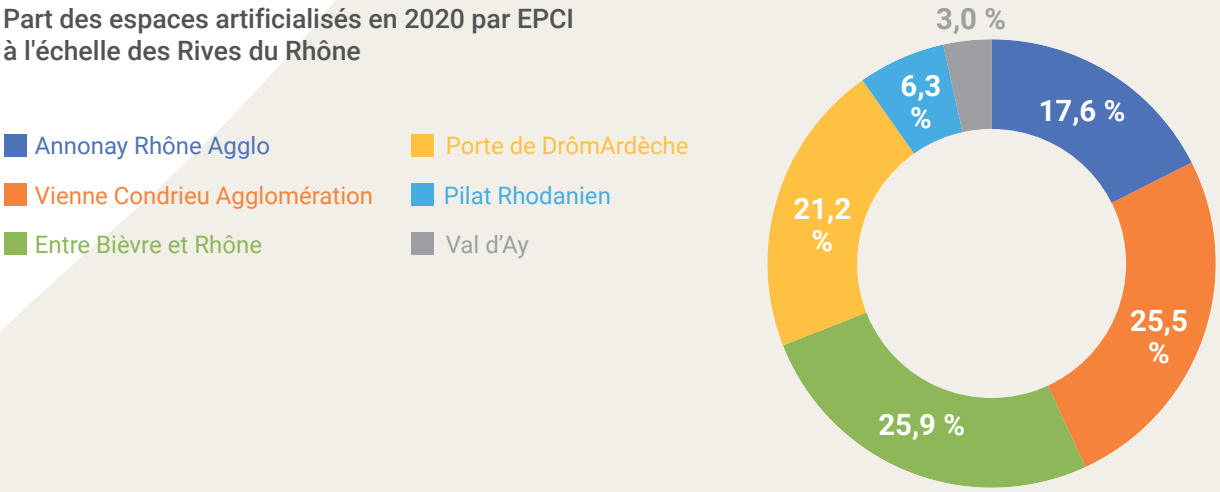

- Depuis 1990, l'artificialisation se fait principalement (au minimum 87 %) au détriment des espaces agricoles.
- Depuis 2000, l'artificialisation des espaces naturels et forestiers est relativement stable. Elle était quasi nulle entre 1990 et 2000.
- La reconquête d'espaces artificialisés par des espaces agricoles, naturels ou forestiers reste quant à elle marginale sur l'ensemble des périodes.
- L'artificialisation est en forte baisse ces dernières années sur Entre Bièvre et Rhône après avoir stagné entre les périodes 2000-2009 et 2009-2015, comme cela s'observe à l'échelle des Rives du Rhône.

VERS LE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

La loi Climat et Résilience[1] fixe pour objectif pour la décennie à venir de diviser par 2 l'artificialisation par rapport aux tendances observées sur les 10 dernières années.

Sur ces 10 dernières années, 472,1 ha ont été artificialisés (l'équivalent de la surface de la commune de Saint-Romain-de-Surieu). Ainsi, pour les 10 prochaines années, l'objectif pour le territoire est de ne pas artificialiser plus de 236,1 ha.

A noter que sur les 10 dernières années écoulées, l'artificialisation sur la période 2010-2015 a été de 339,6 ha contre 132,6 ha sur la période 2015-2020. Soit une réduction de la consommation de l'ordre de 61 % (58 % à l'échelle des Rives du Rhône) ou une division de l'artificialisation par plus de 2. Le territoire apparait donc sur la bonne voie pour atteindre les objectifs fixés dans la loi Climat et Résilience à horizon 2030 sous réserve de mettre en compatibilité les PLU avec le Scot et d'approuver son PLUi (compatible avec le Scot) à moyen terme.

1 Loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

POUR LES ESPACES ARTIFICIALISÉS À VOCATION PRINCIPALE D'HABITAT

(UNIQUEMENT HABITAT OU TISSU URBAIN DE CENTRE-VILLE MIXTE À DOMINANTE HABITAT)

Part des surfaces artificialisées à vocation d'habitat en 2020

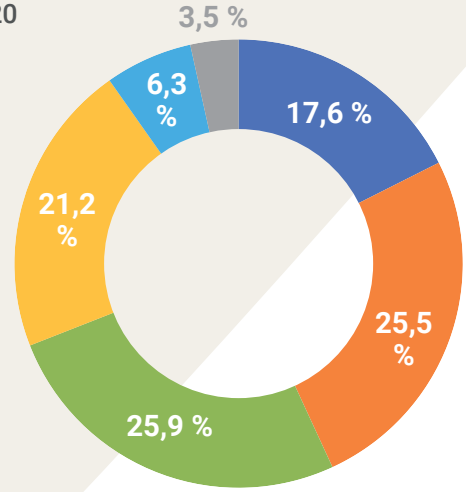

Poids de chaque EPCI dans la population totale des Rives du Rhône en 2020

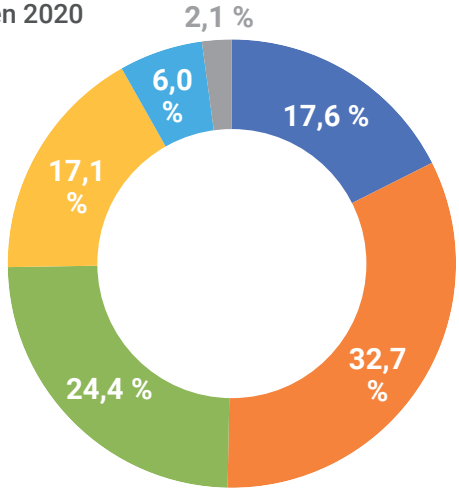

Poids de chaque EPCI dans le nombre total de logements des Rives du Rhône en 2020

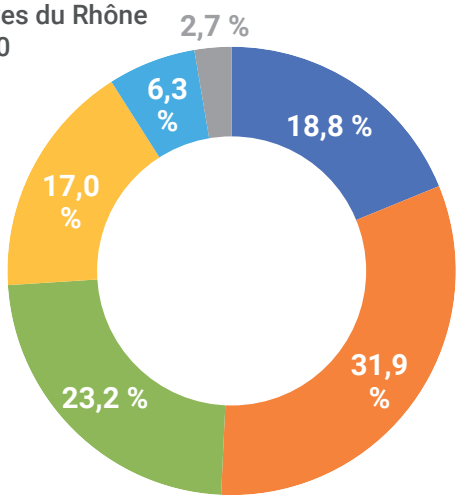

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

	Évolution de la population sur la période	Évolution moyenne par an de la population	Évolution moyenne par an des espaces artificialisés à vocation d'habitat	Ha consommés pour de l'habitat en moyenne par an pour accueillir 100 nouveaux habitants
1990-2000	5 118	511,8	11,5	2,3
2000-2009	7 727	858,6	53,7	6,3
2009-2015	2 830	471,7	25,2	5,4
2015-2020	1 182	236,4	16,7	7,1

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS

	Évolution du nombre de logements sur la période	Évolution moyenne par an du nombre de logements	Évolution moyenne par an des espaces artificialisés à vocation d'habitat	Ha consommés pour de l'habitat en moyenne par an pour 100 nouveaux logements	Nombre de logements supplémentaires en moyenne par an par ha consommé pour de l'habitat
1990-2000	2 519	251,9	11,5	4,6	21,8
2000-2009	4 534	503,8	53,7	10,7	9,4
2009-2015	2 441	406,8	25,2	6,2	16,1
2015-2020	1 690	338,0	16,7	4,9	20,2

- L'habitat est la principale source de l'artificialisation sur Entre Bièvre et Rhône en représentant des 37 à 74 % environs de celle-ci en fonction des périodes, dans des proportions proches de celles observées à l'échelle des Rives du Rhône.
- Les espaces à vocation d'habitat représentent 8,6 % de la surface d'Entre Bièvre et Rhône en 2020 (3 555,4 ha) contre 6,6 % en 1990 (2 721,5 ha), soit une augmentation de 833,9 ha en 30 ans.
- L'artificialisation à vocation d'habitat est en forte baisse sur la période 2015-2020 (16,7 ha/an) par rapport aux tendances précédemment observées, notamment par rapport aux périodes 2009-2015 (25,2 ha/an) et surtout 2000-2009 (53,7 ha/an). L'artificialisation à vocation d'habitat sur la période 2015-2020 représente ainsi une baisse de 69 % de la consommation annuelle moyenne par rapport à 2000-2009 et 34 % par rapport à 2009-2015 dans des proportions proches de ce qui est observé à l'échelle des Rives du Rhône pour la période 2000-2009 mais 10 points plus faible pour la période 2009-2015.
- **On observe de plus une meilleure « efficacité » de la consommation d'espace à vocation d'habitat par rapport à la production de logements. En effet, chaque hectare consommé a participé à produire un plus grand nombre de logements. Ainsi, entre 2015 et 2020, 20,2 logements ont été produits en moyenne par an par hectare artificialisé contre seulement 16,1 entre 2009 et 2015 et 9,4 entre 2000 et 2009. « L'efficacité » de l'artificialisation par rapport à la croissance du nombre de logements est toutefois inférieure à la moyenne sur les Rives du Rhône.**
- En ce qui concerne « l'efficacité » de la consommation d'espace à vocation d'habitat par rapport à la croissance démographique, le constat est inverse sur Entre Bièvre et Rhône où, entre 2015 et 2020, pour accueillir 100 nouveaux habitants, 7,1 ha ont été artificialisés pour de l'habitat contre seulement 5,4 entre 2009 et 2015 et 6,3 entre 2000 et 2009. Cela peut s'expliquer par le fait que plusieurs communes de l'EPCI ont perdu de la population ces dernières années.

Rappel

Les surfaces à vocation d'habitat représentaient 5,5 % en 1990 et 7,4 % en 2020 de la surface totale des Rives du Rhône.

Rappel

Sur les Rives du Rhône, pour accueillir 100 nouveaux habitants, 4,2 ha ont été artificialisés sur 2015-2020 contre 6 à 6,2 ha en moyenne sur 2000-2009 et 2009-2015.
25,4 logements supplémentaires par an par hectare artificialisé contre 14,7 entre 2009 et 2015 et 11 entre 2000 et 2009.

COMPARAISON LOGEMENTS PRODUITS ET CONSOMMATION D'ESPACE

Attention, le fait qu'entre 2015 et 2020, on comptabilise 20,2 logements supplémentaires par hectare artificialisé ne signifie pas que la densité sur les extensions de l'urbanisation soit de l'ordre de 20,2 logements / ha. En effet, une partie plus ou moins importante des logements nouveaux produits sur cette période l'ont été par densification dans le tissu urbain existant. Ainsi ces logements n'ont pas entrainé une consommation d'espace à vocation d'habitat, les terrains concernés ayant déjà une vocation artificialisée habitat dans la BD OccSol. De même, l'évolution du nombre de logements nouveaux entre 2 dates résulte d'une soustraction des logements démolis avec les logements créés. Ainsi, par exemple, si sur la période sur une commune, 150 logements sont construits et 20 sont démolis, le bilan du nombre de logements supplémentaires sur la période sera de 130.

POUR LES ESPACES ARTIFICIALISÉS À VOCATION ÉCONOMIQUE

(INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE, TERTIAIRE, INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES, EXPLOITATIONS AGRICOLES, INSTALLATIONS ÉNERGÉTIQUES, DE TRAITEMENT ET D'ALIMENTATION URBAINE)

Part des surfaces artificialisées à vocation économique en 2020

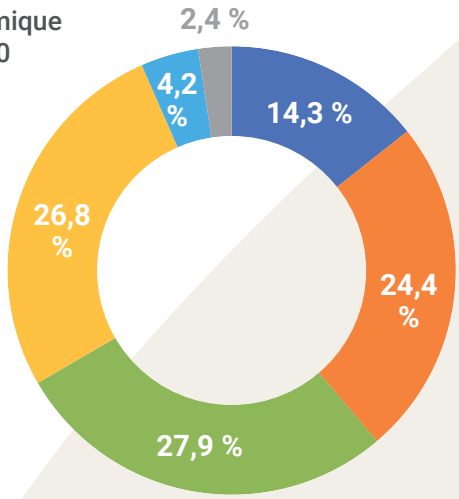

Part des surfaces artificialisées à vocation économique en 2020 hors exploitations agricoles et installations énergétiques et traitement

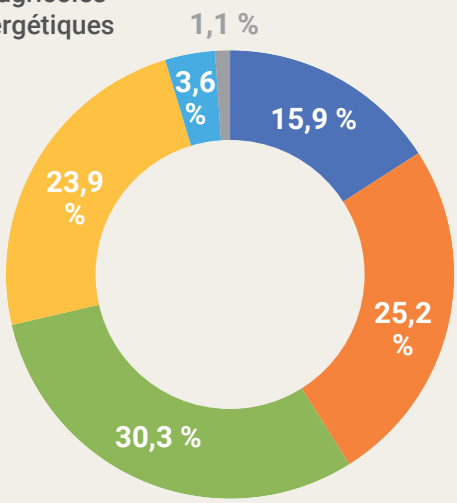

Poids de chaque EPCI dans le nombre total d'emplois des Rives du Rhône en 2020

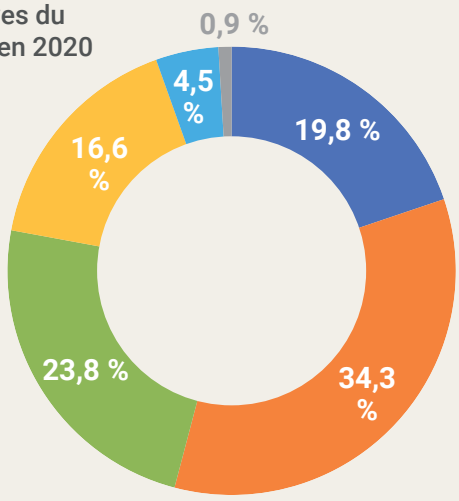

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS

	Évolution du nombre d'emplois sur la période	Évolution moyenne par an du nombre d'emplois	Évolution moyenne par an des espaces artificialisés à vocation d'économie	Ha consommés en moyenne par an pour 100 nouveaux emplois	Nombre d'emplois supplémentaires en moyenne par an par ha consommé pour de l'économie
2000-2009	2 492	276,9	14,6	5,3	18,9
2009-2015	622	103,7	15,5	14,9	6,7
2015-2020	865	173,0	10,1	5,8	17,1

COMPARAISON EMPLOIS CRÉÉS ET CONSOMMATION D'ESPACE

Attention, la comparaison entre les 3 périodes analysée ici est à prendre avec précaution.

En effet, la consommation importante de foncier pour le peu de création d'emplois sur la période 2009-2015 n'est pas due à un échec du territoire dans la lutte contre l'artificialisation mais le résultat de la crise économique mondiale de 2008 qui a détruit de nombreux emplois. Ainsi, le nombre d'emplois dans certaines entreprises présentes sur le territoire a diminué et a dû être compensé par l'installation de nouvelles entreprises, ce qui a souvent nécessité la consommation de foncier.

A noter que les analyses dans les prochaines années risquent sur ce point d'être elles aussi compliquées du fait de l'enchainement de crises plus ou moins longues (crise économique, Covid) et de politiques au niveau national – parfois contradictoires dans leurs effets sur la consommation d'espace – (objectif de réindustrialisation de la France suite au Covid, objectifs de production de logements neufs, mise en œuvre du ZAN, développement des énergies renouvelables qui s'ils peuvent consommer du terrain à un endroit ne créent pas forcément d'emplois sur site). Cela ne permettra ainsi pas forcément de faire un lien entre la limitation de la consommation d'espace et l'impact des politiques menées par les collectivités locales, les crises et politiques nationales pouvant jouer un rôle très important quelles que soient les futures tendances, bonnes comme mauvaises, en termes d'artificialisation à vocation économique des espaces.

- Les espaces artificialisés à vocation économique représentent environ 20 % des surfaces artificialisées du territoire sur l'ensemble des périodes, comme à l'échelle des Rives du Rhône.
- L'artificialisation à vocation économique représente la deuxième source d'artificialisation sur le territoire. Malgré une diminution du rythme d'artificialisation à vocation économique sur la période 2015-2020 (10,1 ha/an en moyenne) par rapport à 2000-2009 (14,6 ha/an) et 2009-2015 (15,5 ha/an), la part que représente l'artificialisation à vocation économique par rapport à l'artificialisation globale est en constante augmentation. Entre 2015 et 2020, presque 2/5ème de l'artificialisation (38 %) était due à l'économie contre seulement 13 % entre 1990 et 2000. Cela résulte notamment de la forte baisse de l'artificialisation à vocation d'habitat ces dernières années.
- L'artificialisation due à l'économie hors exploitations agricoles et installation énergétiques et de traitement est en légère baisse entre 2015 et 2020 (6,9 ha/an) après

Rappel

L'artificialisation à vocation économique était de 36 ha/an entre 2015 et 2020 contre 46 ha/an entre 2000 et 2009 et 52,3 ha/an entre 2009 et 2015 sur les Rives du Rhône.

avoir été de 10,1 ha/an entre 2000 et 2009 et de 7,9 ha/an entre 2009 et 2015. Toutefois, cette artificialisation participe à 26 % de l'artificialisation globale sur le territoire entre 2015 et 2020 contre 11 à 14 % seulement entre 2000 et 2015.

- Le nombre d'emplois créés par hectare consommés par l'artificialisation à vocation économique est à peu près équivalent sur 2015-2020 (17,1 emplois par hectare artificialisé) par rapport à 2000-2009 (18,9 emplois par hectare artificialisé) et bien plus élevé que sur la période 2009-2015 (6,7 emplois par hectare artificialisé). A noter que ce ratio en 2015-2020 est bien plus élevé que sur la moyenne des Rives du Rhône sur la période (5,9 emplois par hectares artificialisés) et de loin le plus élevé des 6 EPCI.

Rappel

L'artificialisation à vocation économique hors exploitations agricoles et installations énergétiques et de traitement était de 24,4 ha/an entre 2015 et 2020 contre 29,6 ha/an entre 2000 et 2009 et 29,3 ha/an entre 2009 et 2015 sur les Rives du Rhône.

LES GRANDES TENDANCES

POUR LES AUTRES ESPACES ARTIFICIALISÉS
(CODES 13X, 15X, 16X ET 17X) POUR RAPPEL : RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORTS, BÂTIMENTS PUBLICS, ZONES DE LOISIRS, PARCS, CARRIÈRES, DÉCHARGES, CHANTIERS.

	1990-2000	2000-2009	2009-2015	2015-2020
Evolution des autres espaces artificialisés	5,3 ha/an	0,4 ha/an	7,7 ha/an	3,6 ha/an

- Les autres espaces artificialisés ont été en progression avec un rythme en dents de scie entre 1990 et 2020 de période en période. Cette progression est légèrement plus faible sur la période 2015-2020 (3,6 ha/an en moyenne artificialisés) par rapport à la moyenne constatée entre 1990 et 2020 (4 ha/an).
- La part des autres espaces artificialisés dans l'ensemble des espaces artificialisés du territoire est en diminution d'année en année. Ainsi, ces espaces représentaient 20,1 % des espaces artificialisés du territoire en 1990 contre 17,4 % en 2020.

CHAPITRE 3

ÉVOLUTION DES ESPACES AGRICOLES

Code nomenclature BD OccSol	Correspondance dans l'analyse
2xx	Espaces agricoles
221	Verger et petits fruits (traditionnel et intensif)
222	Vigne
223	Culture sous serre, maraîchage, horticulture

À noter que des zooms ont été réalisés sur 3 cultures spécifiques pour plusieurs raisons :

- Pour les vergers et la vigne du fait de leur statut de cultures emblématiques des Rives du Rhône.
- Le maraîchage, du fait de son rôle prépondérant dans le développement des circuits courts et de la volonté des habitants de consommer de plus en plus des produits locaux et de saison.

SURFACES EN HA

	Agricole (2xx)	Vergers et petits fruits (221)	Vigne (222)	Maraîchage, serre (223)
1990	25 622,13	Non disponible	Non disponible	Non disponible
2000	24 669,29	2 495,8	42,98	237,01
2009	23 870,84	1 863,36	53,26	356,91
2015	23 460,6	1 857,02	68,97	369,37
2020	23 390,52	1 755,32	70,1	468,88

ÉVOLUTION MOYENNE EN HA PAR AN

	Agricole (2xx)	Vergers et petits fruits (221)	Vigne (222)	Maraîchage, serre (223)
1990-2000	-95,3	Non disponible	Non disponible	Non disponible
2000-2009	-88,7	-70,3	1,1	13,3
2009-2015	-68,4	-1,1	2,6	2,1
2015-2020	-14,0	-20,3	0,2	19,9
1990-2020	-74,4	Non disponible	Non disponible	Non disponible
2000-2020	-63,9	-37,0	1,4	11,6
2009-2020	**-43,7**	**-9,8**	**1,5**	**10,2**

ENTRE 1990 ET 2000

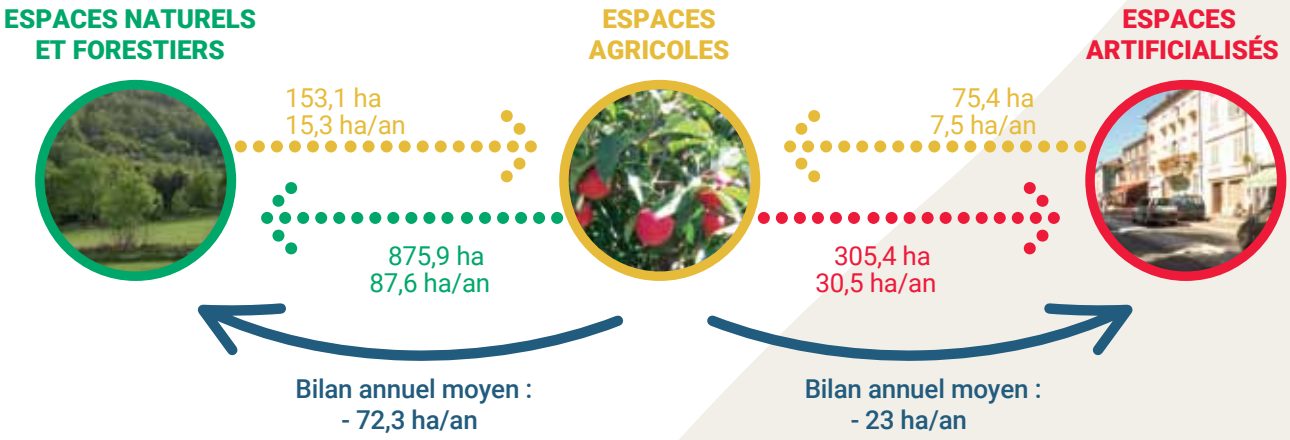

ENTRE 2000 ET 2009

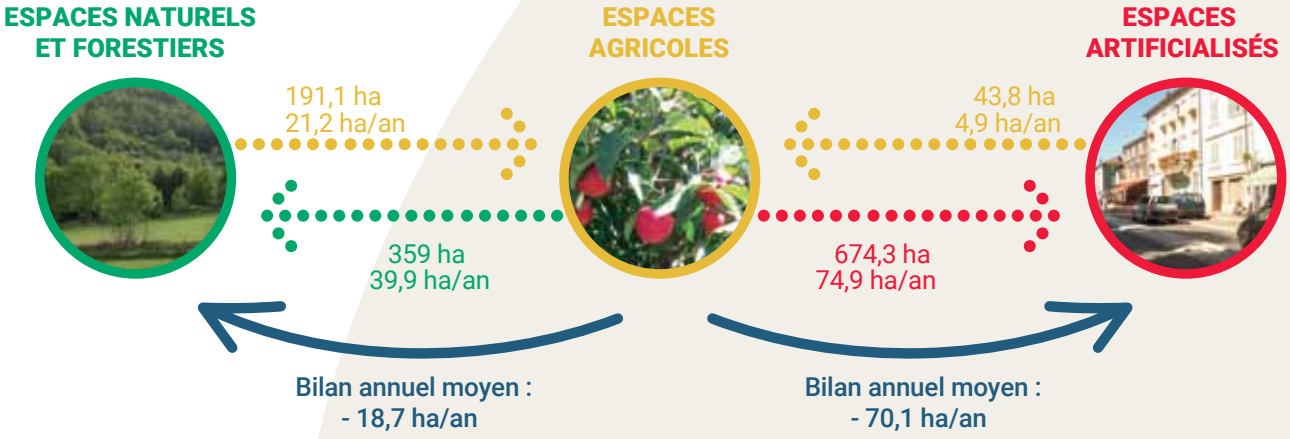

ENTRE 2009 ET 2015

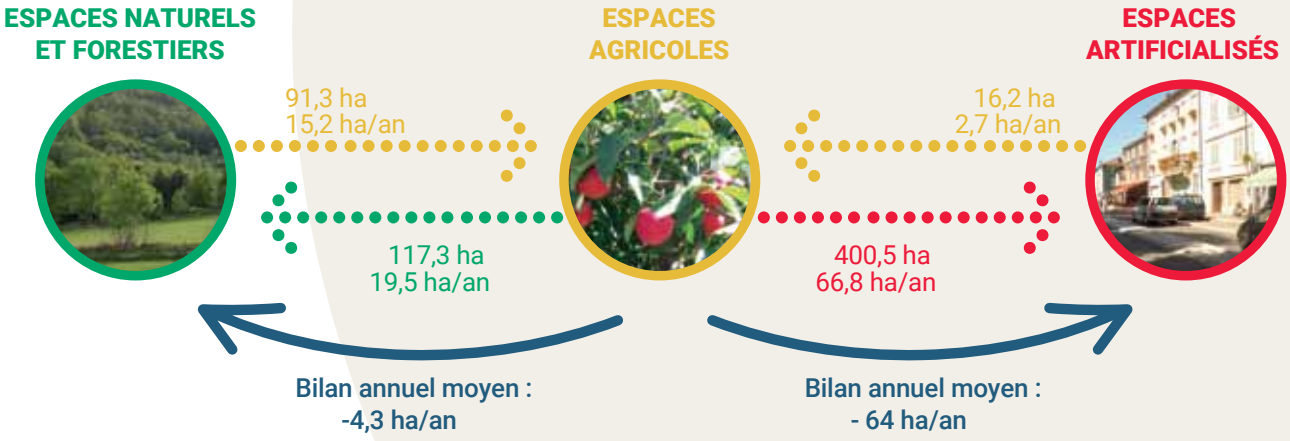

ENTRE 2015 ET 2020

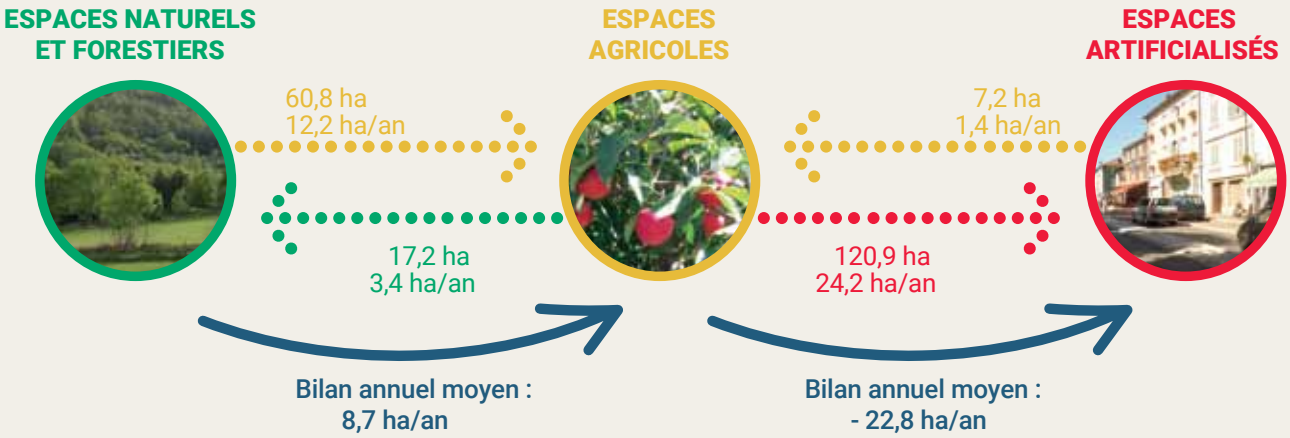

ENTRE 2009 ET 2020

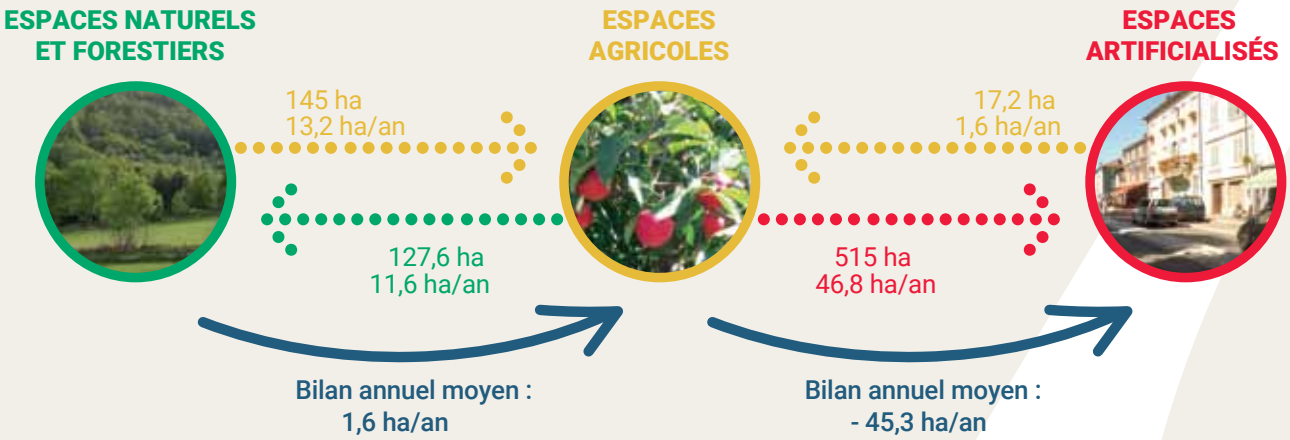

POUR L'ENSEMBLE DES ESPACES AGRICOLES

- Alors qu'entre 1990 et 2000, environ 3/4 des espaces agricoles étaient perdus au profit des espaces naturels et forestiers (abandon de terres agricoles et enfrichement), la tendance s'est inversée depuis et la perte d'espaces agricoles est due principalement à l'artificialisation.
- Alors qu'entre 1990 et 2015, le bilan gain / perte entre les espaces agricoles et les espaces naturels et forestiers se faisait au profit de ces derniers, la tendance s'est inversée depuis 2015. A noter que contrairement à EBER, cette bascule s'est réalisée en 2009 à l'échelle des Rives du Rhône.

Rappel

Entre 2015 et 2020 à l'échelle des Rives du Rhône, 22 ha/an d'espaces agricoles disparaissent contre 175 ha/an entre 2009 et 2015 et près de 300 ha/an avant 2009.

- **Entre 2015 et 2020, le fort ralentissement de l'enfrichement des espaces agricoles (transition vers des espaces naturels ou forestiers) et la baisse importante du rythme d'artificialisation ont permis de réduire drastiquement la perte des surfaces agricoles sur Entre Bièvre et Rhône (perte de 14 ha/an d'espaces agricoles en moyenne sur cette période contre 68,4 ha/an entre 2009 et 2015 et 88,7 ha/an entre 2000 et 2009). Toutefois, EBER est l'EPCI où la perte d'espaces agricoles est la plus importante entre 2015 et 2020.**
- Entre 2015 et 2020, les surfaces agricoles ont progressé sur un seul des 6 secteurs : le piémont de Bonnevaux (+1,3 ha/an). Elle a au contraire baissé sur les 5 autres secteurs, de -1,1 ha/an pour la polarité intermédiaire de Beaurepaire à -6,2 ha/an sur l'agglomération Roussillon – Saint-Rambert-d'Albon.

POUR LES VERGERS ET PETITS FRUITS

- Les surfaces de vergers sont à nouveau reparties à la baisse sur la période 2015-2020 (- 20,3 ha/an) après s'être stabilisés entre 2009 et 2015 (-1,1 ha/an). La baisse est toutefois moins forte que sur la période 2000-2009 (- 70,3 ha/an).
- Les vergers sont très présents sur Entre Bièvre et Rhône. En effet, environ 1/3 des vergers des Rives du Rhône en 2020 se trouvent sur EBER.

POUR LA VIGNE

- Une croissance plutôt faible de la vigne sur le territoire depuis 2000 contrairement à ce que l'on observe à l'échelle des Rives du Rhône. Entre 2000 et 2020, les surfaces de vigne ont toutefois augmenté d'environ 63 % mais cela ne représente que 27,1 ha supplémentaires en comparaison des 939 ha supplémentaires à l'échelle des Rives du Rhône.
- En 2020, seules 2,8 % des vignes plantées sur les Rives du Rhône le sont sur Entre Bièvre et Rhône.

POUR LES CULTURES SOUS SERRE, LE MARAÎCHAGE ET L'HORTICULTURE

- Contrairement à ce qui s'est observé sur les Rives du Rhône, ce type de cultures a toujours progressé sur Entre Bièvre et Rhône depuis 2000.
- 42 % des surfaces utilisées pour ce type de culture à l'échelle des Rives du Rhône le sont sur EBER et la communauté de communes participe entre 2015 et 2020 à 45 % de la croissance de ce type de culture à l'échelle des Rives du Rhône.

CHAPITRE 4

ÉVOLUTION DES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS

Code nomenclature BD OccSol	Correspondance dans l'analyse
3xx	Espaces forestiers
4xx	Espaces naturels (dont surfaces en eau)

SURFACES EN HA

	Forêt (3xx)	Naturel (4xx)	Forestier et naturel (3xx, 4xx)
1990	9 938,78	807,93	10 746,71
2000	10 610,01	857,04	11 467,05
2009	10 800,31	811,52	11 611,83
2015	10 735,95	878,63	11 614,58
2020	10 684,22	867,87	11 552,09

ÉVOLUTION MOYENNE EN HA PAR AN

	Forêt (3xx)	Naturel (4xx)	Forestier et naturel (3xx, 4xx)
1990-2000	67,1	4,9	72,0
2000-2009	21,1	-5,1	16,1
2009-2015	-10,7	11,2	0,5
2015-2020	-10,3	-2,2	-12,5
1990-2020	24,8	2,0	26,8
2009-2020	**-10,6**	**5,1**	**-5,4**

ÉVOLUTION DES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS SUR LES RIVES DU RHÔNE

ENTRE 1990 ET 2000

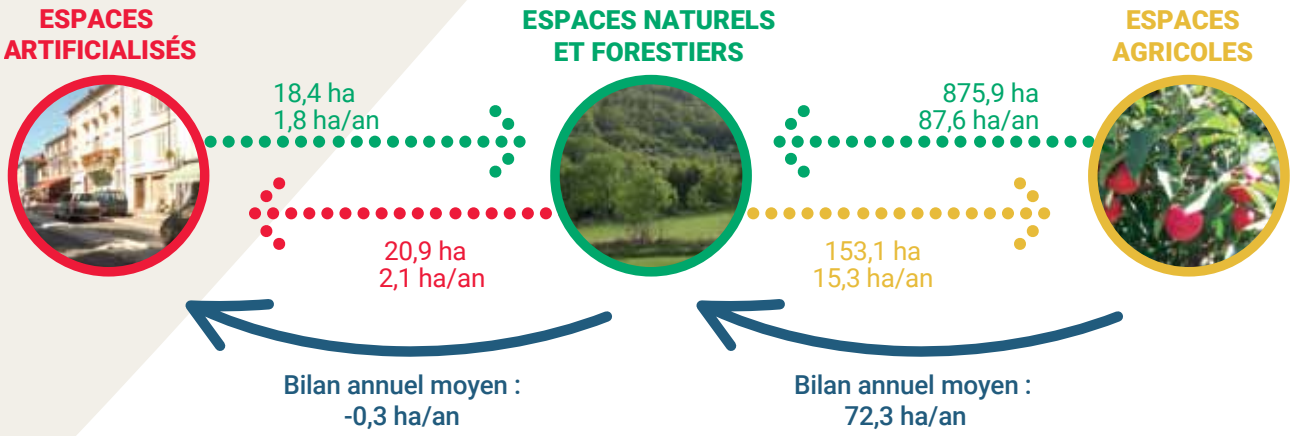

ENTRE 2000 ET 2009

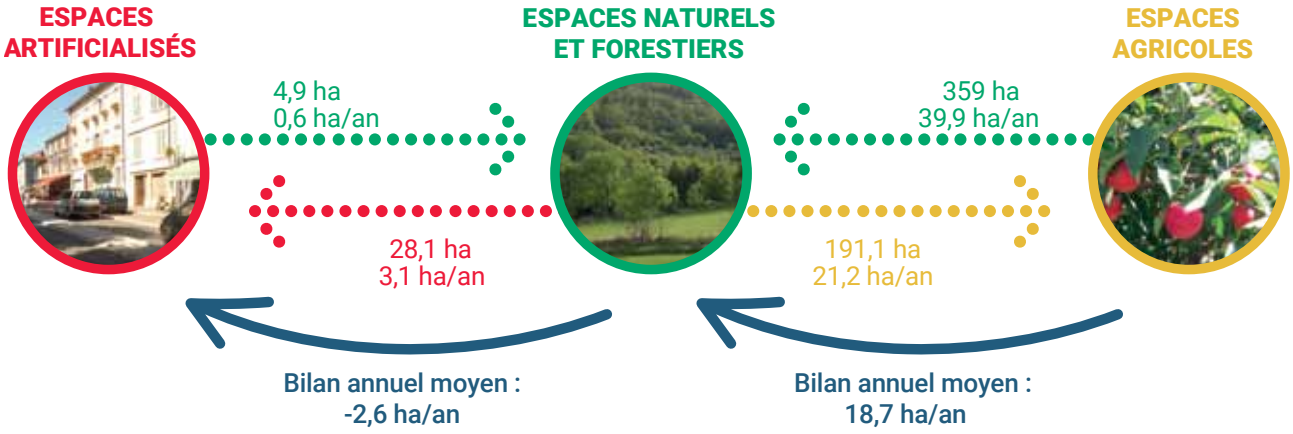

ENTRE 2009 ET 2015

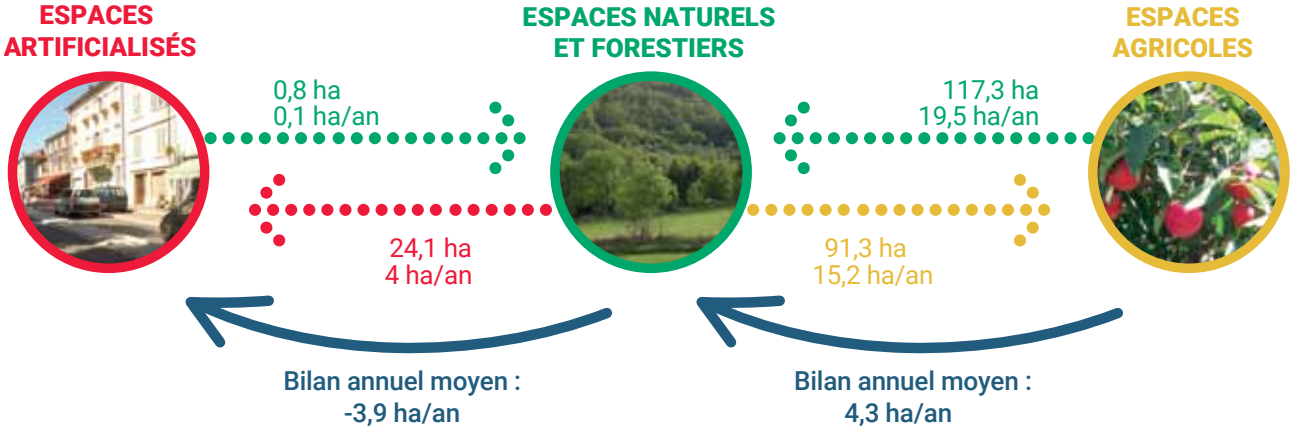

ENTRE 2015 ET 2020

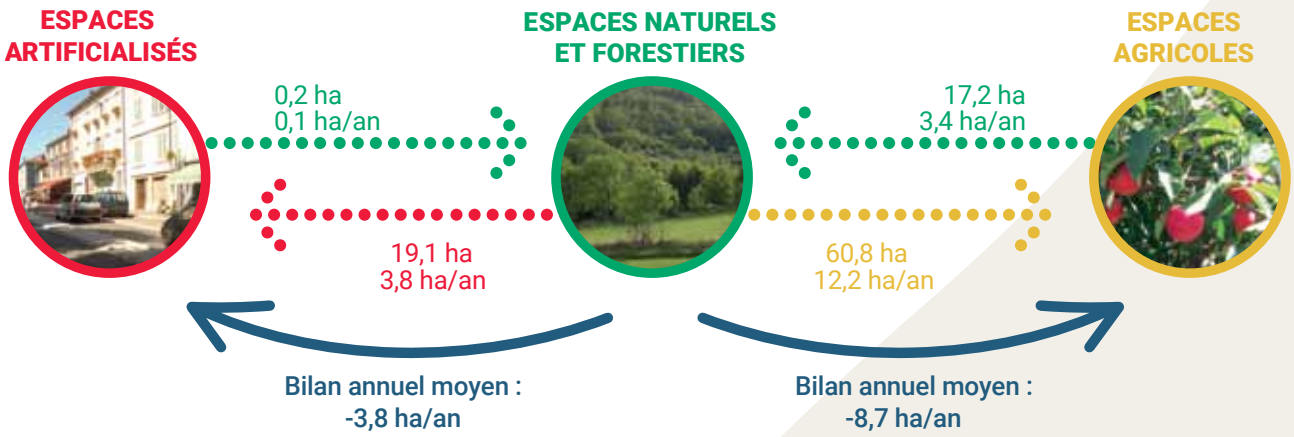

ENTRE 2009 ET 2020

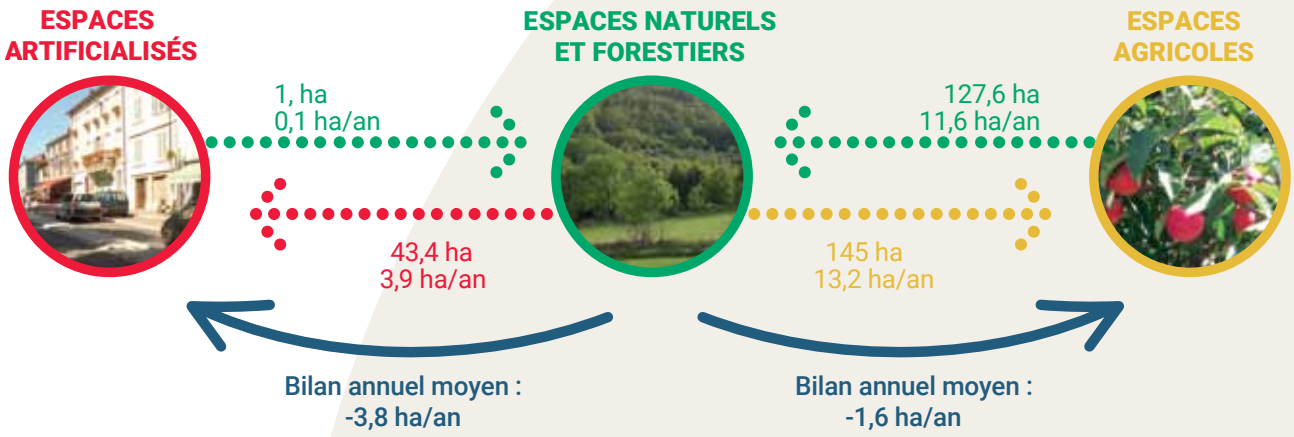

LES GRANDES TENDANCES

POUR LES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS

- Après avoir progressé entre 1990 et 2015 (notamment entre 1990 et 2000), la forêt et les espaces naturels sont en régressions depuis 2015 sur Entre Bièvre et Rhône.
- A noter que cette tendance s'observe sur l'ensemble des secteurs définis au Scot à l'exception de la polarité intermédiaire de Condrieu – Saint-Clair où la forêt progresse entre 2015 et 2020 (+ 0,7 ha/an).
- Avant 2015, la progression de la forêt et des espaces naturels se faisait essentiellement au détriment des espaces agricoles. Depuis 2015, leur régression se fait aussi au profit des espaces agricoles, tendance qui semble s'accélérer ces dernières années.

ANNEXE
NOMENCLATURE UTILISÉE DANS LA BD OCCSOL

Code 1	NIVEAU 1 (GRANDS ESPACES)	Code 2	NIVEAU 2 (PRINCIPAUX ENSEMBLES) 17 CLASSES	Code 3	NIVEAU 3 (UNITÉS SPÉCIFIQUES) 52 CLASSES
1	ESPACE URBAIN	1,1	Zones urbaines denses ou centrales à vocation mixte	1.1.1	Tissu urbain dense de centre-ville
				1.1.2	Tissu urbain contigu, centre-bourg
		1,2	Zones d'habitat dominant	1.2.1	Tissu pavillonnaire groupé
				1.2.2	Tissu urbain discontinu
				1.2.3	Habitat isolé
				1.2.4	Cités ouvrières
				1.2.5	Grands ensembles collectifs
		1,3	Réseaux et équipements de transport	1.3.1	Réseaux de communication routière
				1.3.2	Réseaux de communication ferroviaire
				1.3.3	Aérodrome
				1.3.4	Aires de stationnement
		1,4	Grandes emprises : Emprises d'activités industrielle, artisanale et commerciale	1.4.1	Emprises à dominante industrielles
				1.4.2	Espaces à vocation artisanale et zones d'activités
				1.4.3	Espaces à vocation commerciales
				1.4.4	Espaces à vocation d'activités tertiaire dominante
				1.4.5	Infrastructures portuaires et fluviales
				1.4.6	Exploitations agricoles
				1.4.7	Installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaines
		1,5	Bâti public	1.5.1	Emprises scolaires
				1.5.2	Emprises hospitalières
				1.5.3	Autres emprises publiques
		1,6	Zones de loisirs, parcs urbains et équipements sportifs	1.6.1	Espaces verts urbains et péri-urbains
				1.6.2	Equipements sportifs et de loisirs
				1.6.3	Campings / caravaning / Aire d'accueil des gens du voyage
				1.6.4	Cimetières
		1,7	Carrières / Décharges / Chantiers	1.7.1	Extraction de matériaux
				1.7.2	Décharges
				1.7.3	Chantiers
		1,8	Espace urbain de transition	1.8.1	Autres espaces urbains artificialisés
2	ESPACE AGRICOLE	2,1	Cultures annuelles	2.1.1	Terres labourées
				2.1.2	Terres labourées irriguées
		2,2	Cultures permanentes	2.2.1	Verger et petits fruits (traditionnel et intensif)
				2.2.2	Vigne
				2.2.3	Culture sous serres et maraîchage, horticulture
				2.2.4	Pépinière
				2.2.5	Surface en herbe à caractère agricole
		2,3	Mosaïques agricoles et friches	2.3.1	Mosaïque agricole
				2.3.2	Espaces ruraux non exploités
3	ESPACE FORESTIER	3,1	Boisements naturels	3.1.1	Forêts à feuillus dominants
				3.1.2	Forêt à conifères dominants
				3.1.3	Forêt mixte
				3.1.4	Espace forestier en mutation, coupe forestière
				3.1.5	Boisements humides
		3,2	Boisements artificiels	3.2.1	Haies, boisements linéaires (hors ripisylves) comprenant au minimum deux houppiers
				3.2.2	Peupleraies
				3.2.3	Résineux alignés
				3.2.4	Autres boisements artificiels
4	ESPACE NATUREL NON BOISE	4,1	Végétation arbustive ou herbacée	4.1.1	Landes, faciès d'embroussaillement, végétation herbacée xérophile
		4,2	Espaces libres	4.2.1	Sols nus, roches nues
		4,3	Zones palustres	4.3.1	Zones palustres
		4,4	Surfaces en eau	4.4.1	Plan d'eau
				4.4.2	Cours d'eau

COMPOSITION DE LA CLASSE
Quartiers de centre-ville ancien, espace urbain dense (habitats, bureaux, commerces)
Tissu urbain continu / quartiers d'habitations, faubourgs urbains / centre de bourgs et villages / habitat linéaire
Lotissement, ZAC habitat, habitat pavillonnaire groupé
Pavillonnaire non lotis, habitat rural lâche
Habitat isolé / mitage
Ensembles d'habitat ouvrier
Ensemble d'habitat collectif discontinu et dépendances (parking, espaces verts associés)
Infrastructures routières surfaciques
Infrastructures ferroviaires surfaciques, gares et quais
Emprise complète de l'aérodrome (pistes, hangars, parking…)
Parking, Gares routières
Zones d'activités industrielles et espaces associés
Grandes emprises d'activités mixtes (y compris dans le tissu urbain)
Centres commerciaux / Hypermarchés/ Stations services
Immeubles de bureau, parcs tertiaires
Ports, haltes fluviales (quais, bassins, barrages…)
Hangars agricoles, corps de ferme, chenils d'animaux
Centrales hydrauliques, centrales nucléaires, champs d'éoliennes, centrales thermiques, chaufferies urbaines, centre de traitement des OM
Enseignement primaire, secondaire, supérieur, autre
Hôpitaux, cliniques
Mairies, marchés couverts, lieux de culte, grands équipements culturels (médiathèque, cinémas), services techniques, cités administratives, casernes, commissariats, casernes, prison
Jardins familiaux, parcs urbains
Parcs de loisirs, centres équestres, stades, équipements sportifs (piscine…), golf, terrains couverts, baignades, stades, installations sportives couvertes,
Carrières, gravières, sablières
Décharges publiques, centres de tri
Autres cas non traités (Friches urbaines, terrains vagues), ruines, vestiges
Cultures annuelles
Cultures annuelles irriguées
Vergers, pépinières
Vignobles
Maraîchage, horticulture
Pépinières d'arbres et de plantes d'ornement
Prairie temporaires / permanentes / bandes enherbées Formations herbacées humides, xérophiles, mésophiles Pelouses sèches - Pâturages / Prairies - Landes au sein de l'espace agricole
Petit parcellaire complexe
Eléments interstitiels des landes non arborées en zones agricoles, friches agricoles, carrières abandonnées, terrains de manoeuvre, vergers abandonnés, piste de motocross privée
Sylvofaciès, boisement en évolution, ourlets forestiers, fourrées, clairières, lisières, ripisylves
Végétation herbacée et clairsemée sur sol pauvre, petits ligneux (callune, genêt), pelouses calcicoles, steppes, végétation de pente, espaces de transition entre boisements et milieux ouverts.
Roselières, mégaphorbiaies, marais, tourbières
Etangs, lacs, mares, bassin de rétention, toutes étendues d'eau
Cours d'eau naturels et artificiels, canaux

Rives du Rhône

SYNDICAT MIXTE DES RIVES DU RHÔNE
Espace Saint-Germain, bâtiment L'Orion
30, Avenue Général Leclerc
38200 VIENNE

T. 04 74 48 64 71 / contact@scot-rivesdurhone.com

scot-rivesdurhone.com